



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

États membres

Question au Gouvernement n° 3975

Texte de la question

PLAN D'AIDE À LA GRÈCE

M. le président. La parole est à M. Philippe Vigier, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Philippe Vigier. Monsieur le ministre chargé des affaires européennes, l'Europe tremblait hier encore face au risque de faillite de la Grèce qui aurait pu entraîner avec elle toute la zone euro et aggraver dramatiquement la crise économique que nous traversons.

Certains jugeaient par avance cet accord impossible, d'autres prédisaient l'impasse pour l'Europe, voire sa fin.

M. Dominique Raimbourg. Et Hervé Morin ?

M. Philippe Vigier. Les ministres des finances de la zone euro ont démontré qu'il n'en était rien en bouclant cette nuit un plan de sauvetage d'une ampleur sans précédent.

Ce plan, ce sont 237 milliards d'euros d'aides, dont 130 milliards sous forme de prêts et 107 milliards sous forme d'annulation de créances privées.

Je tiens ici à saluer le rôle déterminant du gouvernement français pour parvenir à cet accord qui est la traduction d'un destin commun assumé par les pays de la zone euro. Il y avait urgence à agir pour lutter contre la spéculation contre notre monnaie, l'euro.

L'indécision aurait été coupable, et il est désolant, mes chers collègues socialistes, de considérer que le processus engagé par les États-membres de la zone euro pour renforcer la coordination budgétaire peut se négocier au gré des échéances électorales.

M. Dominique Raimbourg. Où est Hervé Morin ?

M. Philippe Vigier. L'Europe devait et doit cette solidarité au peuple grec, qui fait preuve de beaucoup de courage dans l'épreuve qu'il traverse.

Cet accord est fondé sur les principes de responsabilité et de solidarité des États-membres de la zone euro et constitue à nos yeux un premier pas vers le fédéralisme européen, qui permettra, à terme, de mieux protéger nos concitoyens.

Monsieur le ministre, ma question est double : pouvez-vous nous préciser le montant de l'exposition des banques françaises dans l'abandon des créances privées tel que prévu par ce plan ? Pouvez-vous nous dire si ce plan de sauvetage permet d'écartier tout risque de défaut de paiement de la Grèce ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. Patrick Lemasle. La réponse est non !

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé des affaires européennes.

M. Jean Leonetti, *ministre chargé des affaires européennes*. Monsieur le député, vous avez raison de vous réjouir de l'accord qui a été obtenu cette nuit grâce à l'action en particulier de la France, comme vient de le rappeler le Premier ministre.

M. Jean-Pierre Brard. Où est M. Baroin ? Sous sa couette ?

M. Jean Leonetti, *ministre*. M. Baroin étant toujours retenu à Bruxelles, j'ai le plaisir de répondre à votre question.

Cet accord est un accord à la fois de solidarité et de discipline. C'est un devoir moral : nous ne laissons pas sur le bord du chemin le plus fragile. C'est un devoir politique : nous défendons l'Europe et l'euro. C'est enfin un devoir économique : nous évitons la contagion.

Bien sûr, vous l'avez rappelé, nous pensons aux souffrances du peuple grec. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Roland Muzeau. Tu parles !

M. Jean-Pierre Brard. Quelle commisération !

M. Jean Leonetti, *ministre*. Mais nous savons aussi que sauver un pays de la faillite, c'est sauver un peuple de la misère. En agissant ainsi, l'Europe a donc apporté une aide substantielle non seulement à la Grèce, mais également au peuple grec dans son ensemble.

Je voudrais également rappeler la mise en place prochaine du mécanisme européen de stabilité, le véritable fonds monétaire européen que vous avez évoqué. La France sera le premier pays à le mettre en place, grâce au vote qui va avoir lieu cet après-midi dans cet hémicycle.

Vous le savez, c'est un mécanisme qui évitera la spéculation sur les pays de la zone euro les plus fragiles.

M. Roland Muzeau. Quelle solidarité ?

M. Jean Leonetti, *ministre*. Le secteur privé, parce que c'est moral et légitime, a participé, à hauteur de plus de 100 milliards d'euros, à un effacement de la dette grecque. Grâce à leur anticipation de la situation et à leur solidité, les banques françaises feront face, sans qu'il n'y ait aucune conséquence pour les Français et pour elles.

Au moment où l'Europe franchit une étape décisive, il y aura, d'un côté de cet hémicycle, ceux qui en auront été les acteurs courageux et, de l'autre côté, ceux qui en auront été les spectateurs critiques. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. Patrick Lemasle. C'est petit !

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vigier](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3975

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 février 2012